

RÉVOLUTIONNAIRES

POUR UN PARTI DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES, COMMUNISTE ET INTERNATIONALISTE



D'OÙ QU'ILS VIENNENT, INTERDISONS LES LICENCIEMENTS

Les 40 plus grosses entreprises françaises (celles du CAC 40) ont annoncé plus de 150 milliards d'euros de bénéfices pour 2023. Ce n'est plus une pluie, mais un déluge de fric qui arrose leurs actionnaires : plus de 60 milliards de dividendes, et 30 milliards de rachats d'actions qui gonflent d'autant la valeur de celles qui restent. Non seulement ces sommes indécentes contrastent avec les augmentations de salaire minables pour leurs salariés, mais elles n'empêchent pas les mêmes entreprises de licencier !

Des licenciers gavés de profits

Stellantis (fusion de PSA, Fiat et Chrysler), a réalisé 18,6 milliards de profits en 2023. Les menaces sur l'emploi s'accumulent pourtant dans plusieurs usines du groupe. La semaine dernière, c'était au tour de la CGT du site Stellantis d'Hordain (Nord) de tirer la sonnette d'alarme. Le transfert d'une partie de la production de véhicules utilitaires vers la Turquie, laisse planer la menace de la direction de se débarrasser de centaines d'emplois, voire du site à terme.

ExxonMobil annonce la même semaine la vente de plusieurs sites et la suppression de 677 emplois dans celui de Gravenchon (Seine-Maritime). Les délégués syndicaux de l'usine estiment à 3 000 le nombre total des emplois menacés, directement chez les sous-traitants ou indirectement dans d'autres entreprises. ExxonMobil a fait 36 milliards d'euros de bénéfices en 2023. Le trust pétrolier a racheté en octobre dernier son rival Pioneer pour la bagatelle de 56 milliards d'euros, sans emprunter le moindre centime ! Il a largement de quoi maintenir les salaires de tous les travailleurs menacés à Gravenchon et ailleurs.

Le gouvernement n'est pas en reste

Ces annonces interviennent alors même que le gouvernement engage une énième « réforme de » (traduire : « attaque contre ») l'assurance-chômage. Si le plan d'Attal va jusqu'au bout, la durée de l'indemnisation du chômage, qui était de 24 mois jusqu'à février dernier, passera à 12 mois à l'automne prochain. On n'ose pas imaginer ce que deviendra le montant des allocations, déjà diminué de 16 % à 50 % selon les cas l'an dernier.

Le ministre de la Fonction publique Guérini s'intéresse quant à lui au chômage pour y envoyer les fonctionnaires ! Il ment en prétendant que presque personne n'est licencié dans la fonction publique. En 2022, 235 fonctionnaires – et pas 13 – ont été licenciés pour motifs disciplinaires. Des milliers d'autres ont négocié une rupture conventionnelle, pas forcément par désamour du service public, mais plutôt des conditions dans lesquelles la hiérarchie impose de travailler ! Et c'est sans compter les fonctionnaires qui changent de poste ou démissionnent.

La meilleure garantie d'emploi dans le public a un coût pour les agents : des salaires plus faibles. L'Insee estime que ceux du privé ont augmenté deux fois plus vite – en vérité plutôt deux fois moins lentement – entre 2011 et 2021, du fait du gel des salaires dans la fonction publique.

Invertissons le règne de la peur

Alors si Guérini agite le prétendu « tabou du licenciement dans la fonction publique », c'est qu'il veut opposer les salariés du public et du privé. Nous, nous sommes pour interdire le licenciement partout ! Le « tabou » dont notre société est en train de crever, c'est celui des sacrosaints profits !

Tout cet argent serait bien mieux employé à maintenir les emplois et les salaires des travailleurs et des travailleuses dont les postes sont menacés. À embaucher les collègues qui manquent dans les ateliers, les services, les chantiers. À faire reculer ce chômage qui n'est pas une fatalité, mais l'arme de la bourgeoisie pour nous imposer sa loi.

Une telle lutte pour l'interdiction des licenciements suppose que, du public et du privé, nous fassions front ensemble. Si le gouvernement crache sur ses agents, c'est précisément pour jeter entre nous les ferments de la division. Car il sait, mieux que nous, qu'une fois unis nous serons invincibles.

Le 15 avril 2024 - contact@nouveauantipartianticapitaliste.fr